

P. BONNAFE, A. BOURGEOT, E. FAUROUX, M.J. JOLIVET, J. LOMBARD,
G. ROY, B. SCHLEMMER

Quelques chercheurs du département H se sont réunis pour confronter leurs réflexions, sur le thème proposé par l'A.F.A.: "Anthropologie et développement; question de science appliquée". C'est le produit de cette confrontation qui est exposé ici. Il ne prétend pas être représentatif de la position de l'ensemble des membres du Département. Il en fournit néanmoins une certaine illustration, car malgré la dimension restreinte du groupe considéré, le sujet y suscite une grande diversité de réactions.

Cette diversité est liée à celle des expériences individuelles. Un consensus minimal est-il pour autant impossible? En fait, il existe largement aux premiers niveaux de la réflexion, lorsqu'il s'agit de définir le malaise que ressent généralement l'anthropologue devant le problème de sa participation au développement, ou d'analyser les contraintes et les logiques auxquelles doit faire face sa pratique sociale. Mais à le trop chercher au-delà de ces niveaux, on risquerait d'aboutir à une position normative, entièrement détachée des réalités concrètes du terrain, et par conséquent sans portée véritable.

D'ailleurs, cette diversité n'est-elle pas justement en elle-même instructive? Ne montre-t-elle pas, à l'inverse de ce que pourrait faire croire la recherche d'un consensus, qu'il n'y a pas une réponse générale à la question posée, mais autant de réponses que de situations spécifiques et de sensibilités personnelles? Tel est en tout cas le

constat auquel nous arrivons, et nous ne pourrions ici qu'ouvrir l'éventail des possibilités que la confrontation de nos expériences respectives nous a permis de repérer.

L'anthropologue et le développement :
fondements et actualité d'un malaise

La réticence qu'éprouve généralement l'anthropologue devant la notion de "science appliquée" peut paraître instinctive. Elle repose en fait sur une expérience historique amère. L'anthropologie appliquée n'est pas, en effet, une idée neuve. Si l'anthropologie française s'en est le plus souvent tenue à l'écart - à l'exception notable des travaux sur le droit foncier en Afrique Noire - l'anthropologie britannique n'hésitait pas à se mettre au service de l'administration coloniale. La politique du *find the chief* et de l'*indirect rule* reposait bien sur des enquêtes ethnographiques, ne serait-ce que pour trouver le "bon chef" et tracer les bonnes limites au droit coutumier.

D'où le procès intenté à l'anthropologie: elle n'aurait fait que jouer les auxiliaires de la politique d'asservissement et de domination coloniale, quand elle se mêlait de donner des conseils; elle n'aurait fait qu'occulter la réalité de la "situation coloniale", quand elle se cantonnait dans l'analyse de la seule "société traditionnelle", sans en voir la transformation.

Mais les choses ne sont pas aussi simples. En dénonçant après coup l'anthropologie "appliquée" comme ne pouvant se mettre qu'au service du colonisateur, c'est-à-dire une politique colonialiste dont le but était, à l'évidence, l'exploitation des colonies et des colonisés, ne se débarrassait-on point, un peu trop aisément, du "fardeau", le colonisateur devenant un bouc-émissaire commode pour la mauvaise conscience de "l'homme blanc"? Or, il faut bien voir que l'anthropologie ne s'est jamais mise au service du colon, dont le but était effectivement de rentabiliser rapidement son exploitation par l'exploitation brutale

de ses travailleurs, mais à celui de l'administrateur colonial, lequel ne poursuivait pas nécessairement la même politique de rentabilisation à court terme. Qu'on se rappelle les mots d'ordre de "mise en valeur", "auto-suffisance des colonies": ceux, actuels de "développement", ou de "développement auto-centré" sont-ils fondamentalement différents?

Certes, la pratique des administrateurs coloniaux était prise dans des contraintes économiques et des enjeux stratégiques qui les dépassaient. Mais qu'y a-t-il là de changé? Les relations Nord-Sud seraient-elles fondées sur un complet désintéressement, et n'achoppent-elles que sur des malentendus et des contraintes purement techniques? Que signifie alors le fait de se mettre au service du gouvernement national du pays sur lequel on travaille, puisqu'il est soumis aux mêmes déterminants?...

On comprend le malaise de l'anthropologue devant ce type de situation. N'a-t-il cependant d'autre issue que de se retirer dans sa tour d'ivoire et y accumuler des connaissances pour elles-mêmes, sans se préoccuper de leur utilité pratique, hormis l'avancement des idées dans le milieu restreint de la recherche? Un autre malaise risque alors de l'atteindre: celui soulevé par l'acuité des problèmes que vivent les sociétés étudiées et le sentiment d'urgence qui s'en dégage. Car telle est bien, le plus souvent, la contradiction dans laquelle il se trouve pris: le refus de participer, même indirectement, sous forme d'alibi, à un "projet" (au sens étroit ou large du terme, selon le cas) dont il ne partage pas l'idéologie sous-jacente et redoute les effets délétères, et l'impossibilité de laisser faire, pour les mêmes raisons.

D'autant plus sensible que le projet est plus précis et ses effets plus imminents, cette contradiction n'est toutefois pas indépassable. Chacun de nous a pu en faire l'expérience, et a tenté d'y apporter la solution qui lui semblait la plus appropriée. Les options, nous l'avons dit, sont multiples. Mais un double enseignement peut en être tiré: il est nécessaire de remettre en cause la notion de développement, puis de reconsidérer, dans cette nouvelle optique, les contraintes et les logiques auxquelles nos choix sont confrontés.

Conditions de la participation de l'anthropologue au développement

Remettre en cause la notion de développement, c'est d'abord faire la critique de sa conception economiciste, et refuser de se laisser enfermer dans de faux débats face à l'urgence des situations que connaissent les pays "pauvres" - ce Tiers Monde qui, rappelons-le, constitue en fait plus des deux tiers de la planète.

Comment ne pas intervenir devant une telle urgence? Et pour être efficace, ne faut-il pas donner la priorité à la macro-économie appliquée ou aux analyses du cadre étatique? Ne faut-il pas accepter une insertion directe dans les planifications ou autres projets assurant la croissance économique sur quelques décennies? Ne faut-il pas dès lors laisser au second plan les études approfondies d'anthropologie historique, culturelle ou politique? Notre débat ne concerne-t-il pas principalement décideurs des pays riches ou pauvres, et chercheurs scientifiques exerçant leurs diverses compétences?

Au risque de choquer, on a envie de dire qu'il est ici urgent de prendre son temps... Qu'est-ce que le développement? Au dire de son actuel président, un pays comme le Brésil comprend, en cette année 1985, un tiers de gens qui souffrent de la faim; il est pourtant classé parmi les pays qui ont pris un "bon départ économique" dans la course à la croissance, parmi ceux qui sont "dans le peloton de tête", qui ont vraiment "décollé" ou qui ont des chances d'y parvenir dans un délai "raisonnable". Ce type d'analyse ne date pas d'aujourd'hui, mais de vingt ans. Il s'applique au Mexique, à la Corée du Sud, à Hong Kong...

Ces faits obligent à une remise en cause des attitudes, des concepts utilisés et des méthodes préconisées. Qu'est-ce que le développement? Suffit-il de se trouver dans un projet investissant un certain nombre de millions ou de milliards pour faire oeuvre utile? Avant de l'appuyer, ne doit-on pas plutôt démontrer qu'il ne nuit pas, voir à qui il bénéficie? Parmi les critères permettant d'apprécier sa qualité, le bien-être de la majorité de la population ne doit-il pas être considéré comme premier? En ce cas, le Brésil est un exemple significatif de destruction par le choix

d'un type de croissance, puisque l'absence de réforme agraire y amène une paupérisation énorme des paysans ou des travailleurs saisonniers dans des régions entières. Et l'Afrique noire peut faire l'objet des mêmes constats, à un stade historique différent du développement.

Prendre en compte ces constats et ces exigences suppose que l'on passe à une conception élargie du développement: si on l'entend plutôt dans le sens d'un relâchement des liens de dépendance, c'est à toute la transformation sociale et économique des sociétés considérées qu'il fait alors référence. L'anthropologie peut donc y trouver pleinement son rôle, et la notion de science appliquée s'en trouve également élargie: elle peut aller jusqu'à la mise en oeuvre de propositions susceptibles de développer les dynamiques existantes que dévoile justement l'étude anthropologique.

Il ne suffit toutefois pas de s'attacher à cette autre idée du développement, pour que s'effacent, comme par enchantement, les contraintes qu'imposent notamment les relations Nord-Sud, et les logiques auxquelles répondent les pouvoirs nationaux. Et cette constatation implique que l'on se pose clairement la question de l'interlocuteur de l'anthropologue dans cette entreprise. Est-il obligatoirement le pouvoir d'Etat et ses développeurs? Peut-il être un pouvoir alternatif? A-t-on d'autres choix? A ce niveau, qui est aussi évalué en termes de réalisme, les positions commencent à diverger. Si tous s'accordent à reconnaître que, quel que soit le pouvoir en place, y compris donc lorsqu'il change, sa logique est finalement toujours la même, d'abord celle de sa reproduction, certains vont estimer qu'il est impossible de travailler en dehors de la relation au pouvoir, alors que d'autres chercheront au contraire les moyens de le contourner, soit en estimant pouvoir choisir un autre interlocuteur, soit en concevant leur participation sur un mode indirect.

Modalités de la participation directe au développement

De quelle manière l'anthropologue peut-il participer à un plan de développement initié par le pouvoir d'Etat et confié à des "développeurs", c'est-à-dire des professionnels du développement, étant entendu qu'il ne saurait être la caution scientifique d'un projet qu'il n'approuverait pas et n'aurait aucun moyen d'infléchir?

On peut tout d'abord envisager qu'il intervienne au niveau de l'élaboration même du projet. On ne vient plus lui demander "comment faire" pour que "réussisse" un plan déjà entièrement construit, mais "que faire". Il ne faut toutefois pas se leurrer quant à la portée véritable de ce type d'intervention, même lorsque ses conditions sont garanties par une convention. Par sa connaissance de la société concernée - une connaissance qu'il aura d'ailleurs dû être en position préalable d'acquérir, ce qui ramène à la nécessité de la recherche "fondamentale" et montre bien que la distinguer d'une recherche "finalisée" n'a guère de sens - il pourra peut-être influencer sur tel ou tel élément précis du projet, mais sa contribution restera inscrite dans l'ensemble dont les enjeux et les effets réels lui échapperont de toute façon.

On peut aussi envisager le principe d'une participation critique: associé au projet en tant qu'observateur privilégié, l'anthropologue prendra alors le projet lui-même, dans sa conception et sa réalisation, comme objet de son étude, et produira ainsi une analyse que décideurs et développeurs pourront utilement prendre en compte lors de la mise en oeuvre d'un projet ultérieur. Plus généralement, le développement peut être un objet d'étude en soi. Ce type d'approche apporte même un éclairage indispensable à toute démarche visant l'application. Mais il ne nous intéresse ici, puisqu'il ne s'agit encore que de participation directe, qu'en tant que préalable.

Pour certains, en effet, la participation d'un anthropologue au développement doit être "active", même si aucun plan ni projet précis ne la sollicite en tant que telle. Bien qu'absolument indispensable,

l'accumulation de connaissances sur une société ne suffit pas. Il faut également poser le problème de l'utilisation de ces connaissances. Sans doute la société concernée est-elle, dans un premier temps, un objet d'étude pour l'anthropologue. Mais ce dernier ne saurait oublier qu'il s'agit aussi d'un organisme vivant, confronté à des difficultés quotidiennes, et dont les intérêts ne correspondent pas toujours à ceux des projets élaborés à l'extérieur. Ne doit-il pas dès lors savoir tirer les conclusions pratiques de ses connaissances, afin de faire des propositions concrètes, issues de ce que disent, veulent et font les populations sur lesquelles il travaille? Cette position apparaîtra mieux à travers l'expérience qu'en a faite l'un d'entre nous.

Le Gourma central malien était considéré par les agrostologues (agronomes pastoralistes) comme un lieu anarchique de la gestion des pâturages par les éleveurs peuls et touaregs. L'étude sociologique a permis de révéler que cette apparence anarchique avait des causes historiques et politiques profondes, et que, contrairement à ce que prétendaient les agrostologues, il existait encore un contrôle social sur l'espace pastoral. Que fallait-il faire? Se limiter à démonter les mécanismes de structuration / déstructuration de la gestion sociale de l'espace pastoral, ou aller plus loin, et faire des propositions concrètes visant à enrayer le processus de dégradation incontestable? Laisser faire ou intervenir? Le choix a été fait de tenter d'enrayer cette dégradation, à partir de propositions fondamentalement issues des techniques de production de ces pasteurs. Il ne s'agissait pas seulement de reproduire ou de traduire le discours autochtone; l'anthropologue avait à y apporter une contribution propre, fondée sur ses recherches. Ainsi pouvait-il proposer la mise en défens, l'élaboration de codes pastoraux, mais aussi poser le problème de la définition d'unités pastorales, devant la diversité et la non-correspondance des critères possibles (découpages territoriaux, administratifs, terrains de parcours, etc...). C'était donc dans sa capacité à connaître qu'il devait puiser directement sa capacité de proposer...

Pour ceux qui ne la partagent pas, cette volonté de ne pas dissocier la connaissance et la proposition d'action soulève des questions. Quelle est la part de la conviction personnelle du chercheur, en tant que simple

citoyen, dans les propositions qu'il émet au nom du savoir anthropologique? Quels seront les effets réels de ses propositions? Ne dépendront-ils pas avant tout du contexte global de développement, d'enjeux et de logiques se situant à une autre échelle? Toute action comporte un risque (échec, récupération, perversion). Est-ce que l'anthropologue doit le courir pour que sa recherche devienne pleinement utile? Mais à l'inverse, doit-on immédiatement ajouter - et nous y reviendrons plus loin - à ne produire volontairement que des écrits ésotériques, ne le court-il pas de toute façon?

Et n'y aurait-il pas un risque plus grand encore, celui auquel expose l'action militante ou révolutionnaire? Mais il faut ici faire une place à part à ce type d'action, qui semble plus "daté". C'est en effet surtout dans le contexte idéologique des années 1960-1970 que la question s'est posée. Certains ont pu alors être tentés de mettre leur savoir anthropologique au service d'un engagement politique en faveur d'un contre-pouvoir clandestin, le but étant d'aider ainsi au renversement d'un pouvoir en place, considéré comme inique et oppressif. L'expérience a montré combien ce rôle pouvait être problématique. Difficile à soutenir en termes de morale élémentaire, dans la mesure où c'était rarement l'anthropologue qui prenait les risques physiques du changement qu'il proposait ou cautionnait, il supposait aussi des certitudes concernant le bien-fondé des orientations politiques choisies. Or, il apparaît aujourd'hui de plus en plus clairement que, quels qu'ils soient, les pouvoirs tendent à obéir à une logique interne qui les amène à chercher, avant tout, à assurer leur propre reproduction. Peut-on encore affirmer que tel changement politique radical va réellement améliorer, dans des délais raisonnables, la situation concrète du paysan? Le solde final laissé par la plupart des opérations révolutionnaires n'est jamais aisé à apprécier...

Faut-il nécessairement que l'anthropologue travaille dans un rapport direct au pouvoir en place ou à un pouvoir alternatif, pour apporter sa pleine contribution au problème du développement?

On peut aisément stigmatiser celui qui, blasé ou prudent, s'enferme dans sa tour d'ivoire pour continuer à accumuler des connaissances aussi minutieuses et approfondies qu'il le peut sur la (les) société(s) considérée(s), et les réserver à un usage de type universitaire. Il n'empêche que le rôle premier de l'anthropologue est bien d'accumuler des connaissances, d'analyser les données recueillies, de la façon la plus fine qui soit. C'est là la condition même de sa véritable utilité. Reste le problème de la diffusion de son savoir, lorsqu'il ne prétend pas en être l'utilisateur direct à travers une action qu'il prendrait lui-même en charge.

Pour certains, il conviendrait de ne plus se contenter des moyens traditionnels de diffusion du savoir. Il faudrait informer au sens fort, et utiliser toute la gamme des moyens modernes de diffusion pour toucher tous les types de publics: du savant spécialiste à l'homme de la rue ou au villageois, de l'expert en développement au leader syndical. Des thèses donc, encore et toujours, mais aussi des ouvrages de vulgarisation, des articles à large diffusion, des émissions de télévision, des films documentaires, des séminaires à public varié, des tables rondes, des "traductions" de textes scientifiques en documents de tout ordre, accessibles et intelligibles aux praticiens pressés.

Cela pose évidemment le problème de la récupération de ce savoir aux fins du pouvoir. Peut-on l'éviter? Certains pensent que c'est à la disposition de ceux qui n'ont pas le pouvoir que l'anthropologue doit mettre ses connaissances. Mais comment faire? Sauf à reprendre l'hypothèse militante et la voie de l'action clandestine, le savoir anthropologique peut-il être réservé à une catégorie de population susceptible de s'en emparer pour assurer sa propre libération? N'est-ce pas, au contraire, comme d'autres le pensent, à travers les débats contradictoires que, seule, la diffusion la plus large de ces

connaissances pourra susciter, que les dynamiques internes des sociétés considérées auront le plus de chance de parvenir à s'imposer?

Encore faut-il alimenter ces débats contradictoires, ce qui pose le problème des sujets à étudier. Parmi les priorités, ne conviendrait-il pas de faire figurer les sujets longtemps restés plus ou moins tabous, notamment parce qu'ils impliquent une attitude critique à l'égard des pouvoirs en place? Citons, par exemple: les stratégies d'encadrement politique des populations rurales, les structures réelles du pouvoir local, les formes de collusion entre notables locaux et pouvoir central, les mécanismes politiques de récupération et de dévoiement des dynamiques locales...

D'une manière plus générale, on peut dire que certains sujets s'imposent en amont de toute pratique possible concernant le développement. Tel est le cas de l'approche historique de la transformation sociale et économique des sociétés concernées. Comment comprendre, hors cette approche, l'impact et les limites d'une stratégie étatique de développement? Dans le même esprit, l'étude des rapports idéologiques qui animent une société dans son fonctionnement interne et dans sa relation à l'extérieur, et avec elle, toute l'approche socio-culturelle, doivent précéder la réflexion sur l'impact et les limites du modèle occidental de développement et sur la possible émergence d'autres modèles. En plus de ces grands thèmes qu'il faut encore moduler en fonction des spécificités de chaque société, d'autres sujets peuvent apparaître comme prioritaires, sans avoir nécessairement pu être définis comme tels *a priori*. C'est le "terrain" lui-même qui doit les faire resurgir, et c'est précisément le rôle de l'anthropologue que de savoir les repérer. Le vrai travail du chercheur n'est-il pas d'abord de savoir poser les bonnes questions, en toute indépendance à l'égard des politiques et des modes scientifiques?

Enfin, des bilans doivent être tirés des expériences passées. Ne serait-il pas urgent d'écrire un "livre blanc" des gâchis constatés et qui auraient peut-être pu être évités si l'on avait tenu compte des connaissances déjà produites, sans en avoir nécessairement le

développement pour finalité immédiate? Alors apparaîtrait tout l'artifice de la coupure aujourd'hui opérée entre recherche "fondamentale" et recherche "finalisée".

* * *

En guise de conclusion, nous insisterons sur la diversité des conceptions relatives à la pratique sociale de l'anthropologue. Elle est, nous l'avons dit, fonction de la spécificité des expériences, mais elle se joue aussi autour de deux grandes questions: doit-on, ou non, dissocier la production de connaissances et l'action? Peut-on, ou non, choisir un autre interlocuteur que le pouvoir en place? Selon la réponse apportée à chacune de ces deux questions, la pratique sociale du chercheur se définira comme "militante", "active", ou "indirecte". Mais est-ce bien une question de principe? Qui peut dire ce qu'il aurait fait s'il avait été à la place de l'autre? N'est-ce pas, en dernier ressort, des termes de la situation concrète que doit sortir le choix de la pratique?